

INDE – Pas d'accord sur l'éventuelle toxicité de l'aubergine OGM Bt

Description

Après un premier rapport, publié fin 2010, concluant à l'innocuité de l'aubergine Bt [1], six Académies indiennes de sciences [2] viennent de publier un second rapport dont l'objectif est de confirmer leurs précédentes conclusions, favorables à cette PGM, et de répondre aux critiques qu'elles avaient soulevées [3]. Le nouveau rapport est très similaire au premier mais les références ont été complétées, sans toutefois, on s'en doute, convaincre les opposants. L'une de ces critiques portait sur un copier-coller d'un courrier pro OGM du ministère indien des Biotechnologies par les membres de ces académies – ces six académies s'étaient mobilisées pour fournir un avis au ministère de l'Environnement. Selon M. Vijayan, à la tête de l'Académie indienne des Sciences, le passage incriminé était le fruit d'une « *erreur non intentionnelle* ». Les acteurs opposés aux PGM et investis dans le débat ont annoncé qu'ils éditeraient à leur tour un second rapport, le dernier rapport des académies n'étant pas plus scientifique que le premier, car étant « *le fruit de discussions d'une journée avec des pro-OGM notoires* » selon Kavitha Kuruganti de la coalition des ONG environnementales.

Dans le même temps, l'association Testbiotech publie un rapport du Dr Lou M. Gallagher, consultant néo-zélandais, qui commente les données de toxicologie fournies par Mahyco dans son dossier de demande d'autorisation de l'aubergine Bt [4]. Ses conclusions jettent à nouveau un voile sur les analyses faites et ayant servi de base à l'avis favorable fourni par le Comité d'approbation du génie génétique (GEAC) comme l'avait fait, sur la base de constatations similaires, le Pr. Gilles-Eric Séralini en 2008 [5] : le texte [du dossier de demande d'autorisation] commentant les analyses ne correspond pas aux résultats d'analyse fournis, les chercheurs n'ont pas signé leurs rapports, et il existe des impacts sur la santé des rats.

A noter que les autorités Philippines viennent d'arracher un essai en champ de trois milles aubergines transgéniques, du fait d'un défaut de consultation publique préalablement à la mise en place de cet essai [6].

date créée

10 Fév 2011